

Luxembourg, le 28 mai 2020

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

« Vu le risque élevé d'une accentuation de périodes de sécheresse et de pénuries d'eau liées au changement climatique, le Parlement et le Conseil européen viennent d'adopter un règlement établissant des critères de qualité minimaux pour la réutilisation d'eaux usées dans l'agriculture. De cette manière le législateur européen vise à encourager les États membres à économiser davantage de l'eau potable et à promouvoir l'économie circulaire dans ce domaine.

Dans ce contexte j'aimerais poser les questions suivantes à Madame la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable et à Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Viticulture et du Développement rural :

- Les agriculteurs utilisent-ils à l'heure actuelle déjà des eaux usées pour des fins d'irrigation ?*
- Dans l'affirmative, combien de mètres cubes d'eau sont utilisées de cette manière par an par rapport à la quantité totale d'eaux usées versées dans des cours d'eau ?*
- Quelle quantité d'eau pourrait potentiellement être réutilisée de cette manière au Luxembourg par an ?*
- Dans la négative, Madame et Monsieur les Ministres entendent-ils encourager la réutilisation d'eaux usées dans le secteur agricole à l'avenir ? Quelles mesures sont prévues à cette fin ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07


dp@dp.lu
www.dp.lu

- Des modifications au niveau des installations techniques seront-elles nécessaires afin de parvenir à une meilleure réutilisation d'eaux usées ?

- Dans l'affirmative, Madame la Ministre peut-elle fournir des précisions à ce sujet ?

- Dans quels autres domaines la réutilisation d'eaux usées est-elle envisageable ? »

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



Gusty GRAAS
Député